Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 28 Rabiia I 1445
13 Octobre 2023

N° 119

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2351**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2352**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2356**
Homologation de résolutions **2357**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2358**
Avis aux créanciers..... **2361**
Convocations
Sociétés anonymes **2363**
Divers
Avis au public..... **2365**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

BANQUE NATIONALE AGRICOLE - CAPITAUX

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 dinars

Complexe "le Banquier" Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 496517C

En vertu du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 septembre 2023, enregistré à la recette des finances du Lac le 2 octobre 2023 sous le n°23707911 quittance n°M095173 il a été décidé de renouveler le mandat de Madame Nadia SOUDANI, Directeur Général par intérim pour une période de 3 mois à compter du 1er septembre 2023 avec les mêmes pouvoirs décidés lors de sa réunion du 27 juillet 2023, tout en précisant qu'il peut être mis fin à ce mandat à tout moment.

Deux exemplaires des procès-verbaux de conseil d'administration sus indiqués ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises en date du 5 octobre 2023, dossier numéro 2023166411.

Cet avis a été publié aux journaux le Temps et Essabeh le 7 octobre 2023.

2023R02391SANB2

SOCIETE EL MAWASSIR

S.A au capital de 14.113.000 DT

Siège social : Z.I Mégrine Riadh, Rte Z4-2014

I.U : 0036050D

R.N.E : B132091996

Suivant P.V de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5/6/2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 8/9/2023 sous le n°23705008 quittance n°M067821, dont un exemplaire déposé au Centre National des Entreprises le 12/9/2023 avec les états financiers de l'exercice 2022 sous le n°2023164208, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'approuver les états financiers de l'exercice 2022 et de donner quitus aux administrateurs,

- L'approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et affectation des résultats,

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2022,

- Nomination des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.,

Suivant P.V de la réunion du Conseil D'administration du 5/6/2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7/9/2023 sous le n°23705011 quittance n° M067829, le conseil a décidé :

- Nomination de madame Mama TAJMOUATI Président Directeur Général, et détermination de ses pouvoirs

- Nomination de Monsieur Omar Chaqchaq directeur général adjoint, et détermination de ses pouvoirs

- Désignation de Madame EZ Zohra Samouh administrateur déléguée et représentant permanent.

2023R02395SANB2

SOCIETE LES COMPTOIRS MAGHREBINS «COMAG»

Société anonyme

Au capital de 1.150.000 DT

Siège social : Z.I route Z4 - 2014 Mégrine

I.F : 042918W/A/M/000

R.C : B132111996

Suivant P.V de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2023, enregistré à la recette des finances de Mégrine le 7/9/2023, sous le n°23505007, quittance n°M067793 et, dont un exemplaire a été déposé au R.N.E de Ben Arous le 29/9/2023 sous le n°2023164200 l'assemblée générale ordinaire a décidé :

- L'approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2022 et affectation des résultats,

- Donner quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2022.

2023R02396SANB2

Notice d'augmentation de capital

ATALS MOTORS

Au capital de 550.000 dinars

Siège social : Immeuble Monaco 2ème Etage, Avenue du Japon Montplaisir 1073 - Tunis

Identifiant unique : 1550478E

Dénomination : ATALS MOTORS

Objet social : le commerce en gros, achat, vente des engins et matériels de travaux

Forme juridique : Société Anonyme

Capital social Avant Augmentation : 550.000 DT divisé en 5.500 actions de 100 DT chacune

Siège social : Immeuble Monaco 2ème Etage, Avenue du Japon, Montplaisir 1073 - Tunis

Dépôt provisoire : Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 Août 2023 enregistré à la Recette des finances de l'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau - Tunis le 4/10/2023 sous le n°23504581 quittance n°8628, déposé au Registre Nationale des Entreprises le 6/10/2023 sous le n°AC011332023.

Montant de l'augmentation : 4.000.000 Dinars divisées en 40.000 actions de 100 Dinars chacune sans prime d'émission à souscrire en numéraire par compensation de créances.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2023402428SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital social

«UK DRILLING»

S.A.R.L: au capital de 100 000 DT

Siège social : 22 Rue 8609 B2-5 Charguia 1 - 2035 - Tunis

Matricule Fiscal : 1634311 T/N/M/000

CNSS : 612750-01

En vertu du PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/9/2023, enregistrée à la Recette des finances de Charguia à Tunis, le 02/10/2023 sous le n°23107442, Quittance n°M103594 et déposé au registre national des entreprises à Tunis, en seule exemplaire, le 5/10/2023 sous le n°2023166203, il a été décidé d'augmenter le capital social du 100 000 DT à 400 000 DT soit une augmentation de 300 000 DT.

2023402439SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution anticipée d'une société

Société : CAD-AB DSIGN SUARL

Société Uni personnelle à Responsabilité Limitée

Au capital : 2.200 Dinars

Siège : Résidence Dorret El Menzah, APT. C 2.12- Menzah 9 Tunis

MF : 1326314 F/A/M/000

Identifiant unique RNE : 1326314 F

Suivant PV de l'A.G.E du 21/9/2023, enregistré à la recette des finances d'El Menzah 9, le 22/9/2023, sous le n°23503247, quittance n°M072971, dont un exemplaire a été déposé au RNE (Guichet central), le 6/10/2023 sous le n°2023166640. Il a été décidé : la dissolution anticipée de la société avec date d'effet du 14/9/2023 et la nomination de Mr Majdi Ben Hamouda, liquidateur.

2023402420SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6/7/2023 enregistré à la recette des finances du Kef en date du 18/9/2023 quittance n°M051790 Mr Essayeh Ben Ali Yakoubi titulaire de la C.I.N n°07515127 demeurant à cité el bassatine Barnoussa vend à Mr Bilel Ben Sadek Aouadi titulaire de la CIN n°08062784 et à Mr Nasreddine ben Mostafa Mahjoubi titulaire de la CIN n°08068755 les deux demeurant à cité ennouhoudh el Kef tout le fonds de commerce qui consiste en une boulangerie nommée "forn Saïd" exploité au local sis à cité el bassatine el Kef en état d'indivision entre eux et à quotes-parts égales.

Les oppositions seront reçues dans le local où le fonds de commerce est exploité dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal quotidien «Achourouk» du 28/9/2023 N°IP223/9212.

2023T00931FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 3/10/2023 enregistré à la recette des finances de Mateur le 4/10/2023 sous le n°23201999 quittance n°062491M. Monsieur Fethi Yazidi a vendu à Monsieur Mabrouk Milliti la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant sis à la rue Farhat Hached Mateur avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur du fonds de commerce propriété Boujimàa Hedhli n°38 Mateur dans un délai de 20 jours à dater de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal - Achourouk - le 7/10/2023 page 10.

2023T00939FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances El Morouj le 02 octobre 2023, n° de Quittance n°M76373, N° d'Enregistrement 23204717, Mr Abd Rahmen Ben Mohamed Boubaker titulaire de la carte d'identité 00328234, a vendu tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis 05 Rue Martyrs el Mourouj 1 à Madame Nejia Kouali, titulaire de la carte d'identité numéro

02329561.

Cet avis a été publié au journal "Achourouk" du 11/10/2023.

2023T00940FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 7/9/2023 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 12/9/2023, Quittance n°M062455, Enregistrement n°23205088 Madame Imen Taouss a vendu à Monsieur Slim Landolsi l'ensemble du fonds de commerce exploité en tant que librairie, située au 01 Route de Ain Mariem 7000 Bizerte avec tous ses éléments corporels et incorporels moyennant un prix de quatre mille cinq cent dinars 4.500,000 DTN.

Cette vente est publiée aux deux quotidiens «Le Quotidien» et «الشروق» parus le 21/9/2023.

Toute opposition sera faite au domicile du cabinet d'avocat Maître Kamel Chetouane 03 av Taieb M'hiri Bizerte dans les 20 jours qui suivent la parution de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2023T00942FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01 et 8/4/2022, 24/ et 31/8/2022, 02 et 6/9/2022, 04/ et 9/2023,

enregistré à la recette des finances Beb Souika le 19/9/2023 enregistrement n°23302579 quittance n° M060135, il appert que les héritiers de Rejeb Ben Ali Ben Maiz ainsi que les héritiers de Sallem Ben Rejeb Ben Ali Ben Maiz et les héritiers de Mannoubi Ben Rejeb Ben Ali Ben Maiz et sa veuve Zoubayda Bent Mohamed Ben Kacem Ben Maiz, ont vendu la totalité du fonds de commerce, exploité dans le social n°82 rue Beb Elkhadra Tunis, à Mme Khadija Bent Omar Ben Ayed Ibn Maiz.

Toute opposition doit être faite dans un délai de vingt jours à partir de la date de cette annonce entre les mains de l'acheteur du fonds au 82 rue Beb Elkhadhra Tunis.

Le présent avis a été également publié aux journaux «Echourouk et le Quotidien» en date du 4/10/2023.

2023R02382FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 18 juillet 2023, enregistré à la recette des finances de Tozeur le 1er août 2023 suivant vol 2023 folio 31310, n°23201829, Rahma Latrech a vendu à Najia Zoubaidi la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à la rue Oummel Tozeur.

Les oppositions doivent se faire dans un délai de vingt jours (20) à partir de la date de publication de cet avis au JORT à l'adresse du fonds de commerce indiquée ci-dessus.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 5 octobre 2023.

2023S01177FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation rédigé par le notaire Olfa Mrad et Mouhamed Elghoul, le 3/10/2023 enregistré à la recette des finances de Mahdia le 4/10/2023 quittance n°M051559 Houda Turki a donné à sa petite fille Donia Jbara le fonds de commerce de la boutique situé à la rue Iben Heni Mahdia avec ses éléments corporels et incorporels et toute opposition doit être déposée au domicile de bureau de l'éditeur du contrat que cet acte a été publié au journal Echourouk le vendredi 6/10/2023.

2023S01178FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 19/9/2023, enregistré à la recette des finances Khawarezmi - Kairouan - en date du 28/9/2023, quittance n°M082235, enregistrement n°23203609 Mme Habiba Souidi Ep Fethi Timoumi, a vendu à Mme SINDA BAKLOUTI EP BILEL ABDAOUI, tout le fonds de commerce destiné à la vente (PAIN TABOUNA) situé à la Route Ouesslatia - Kairouan - avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet article est paru aux Journaux (Echourouk et le Quotidien) le 6/10/2023.

2023S01179FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p en date du 22/8/2023 enregistré à la recette des finances de Bekalta le 25/8/2023 sous le n°23200631 quittance n°M015819, monsieur Hassin Bannour demeurant à rue Ezawia Bekalta titulaire de la C.I.N n°04020957 a vendu à monsieur Bassem Bennour demeurant à rue Hanibal bekalta titulaire de la C.I.N n°06864038 la totalité du fonds de commerce destiné café dénommé «Café Elaahed Eljadid» sise à place de la République Bekalta avec tous ses éléments corporels et Incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sus indiquée dans les vingt jours suivant la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Essahafa en date du 24/9/2023 et la Presse en date du 24/9/2023.

2023S01180FCCC2

Vente d'un fonds de commerce 2

Selon le contrat rédigé par Mr Mohammed Ali bakli avocat à Kairouan le 25/5/2023 et enregistré à la recette des finances al Khwarezmi à Kairouan le 21/6/2023 sous le numéro 23202411, quittance n°M057302, Mr Khmais Bin Mohammed Habib Attia a vendu à Mr Mohammed ben Khalifa Nbet, tout le fonds de commerce résultant de son activité de vente des tissus exploités dans les magasins fusionnés aux numéros : 13, 14 et 15 sur le marché al rahba, bab Tunis, de la ville de Kairouan. Cette annonce a été publiée dans le quotidien Al- shorouk le 6/9/2023.

2023S01181FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat manuscrit signé le 05 et 13 septembre 2023 enregistré à la recette des finances Rue Ghana Tunis le 26/9/2023, reçu n°M075747 enregistrement n°23204620/ Mme Hasna Kadri CIN 00482068, 3 bis rue 4405 Zahrouni Tunis / vend à la Sté DOC-TECH Sarl / IU 1582572B/ sise immeuble Trabelsi avenue Imam Boukhari Khezema ouest Sousse le fonds de commerce d'un local sis au magasin n°35 galerie 7 Tunis objet vente pièces de rechange électroniques et téléphones portables au prix de 76.000dt.

Les oppositions sont reçues entre les mains Mtre Nesrine Bougamra sise à l'avenue Ibn Al Jazar imm Dar Al Hamd Sousse dans un délai max de

20 jours de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au journal le Quotidien le 7/10/2023.

2023S01184FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé le 22/8/2023 et enregistré à la recette des finances de Kasserine le 23/8/2023 sous n°23205482 quitt n°MO070373.

Karim Boullaabi, a vendu le fonds de commerce situé au siège social UGTT de Kasserine, à Mr Abderazek Khadraoui et Mme Najiba Mnasri, les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au cabinet de maître Chaabani Ameur avocat, immeuble el Missaoui avenue Habib Bourguiba Kasserine dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

L'annonce est publiée au journal Echourouk le 29/8/2023 sous n° IP223/8845.

2023S01187FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 14/9/2023 enregistré à la recette des finances Rue 3 Septembre 1934 Sousse le 02/10/2023 quittance n°M070946 Mme Naima AYACHI titulaire du MF n° 1709001 T a vendu à Mr Mohamed Abdelaoui titulaire de la CIN n° 09319012 tous le fonds de commerce représentant un local pour commerce de produits alimentaires et des épices sis à Rue 1er juin Tafala Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans les délais légaux entre les mains de Maître Mohamed Barhoumi Avocat à la cour de cassation à son étude sis à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 10/10/2023.

2023S01191FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé de 9/10/2023 enregistré à la recette des finances de Sousse sous le numéro 23204232 quittance numéro M059486 en date du 9/10/2023 il résulte que madame Khouloud Belamri titulaire de la CIN n°09337872 demeurant à 26 Nahej Mostapha Khraif Sousse a cédé à Madame Olfa Elmalki titulaire de la CIN n°06878005 demeurant à Hay Eriadh Skanes Monastir la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels consistant en un jardin d'enfants les vers luisants sis à Charee Fekhar Edine Erazi Sousse Eljawhra 4071 Sousse.

Toutes oppositions éventuelles doivent être présentées dans les vingt jours au plus tard suivant l'insertion de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne au lieu sus indiqué où le fonds de commerce est exploité.

Un extrait du présent avis a été publié au journal quotidien (Echourouk) du 11/10/2023.

2023S01192FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/9/2023 enregistré à la recette des finances de Sousse le 02/10/2023 sous le numéro 23202520 quittance n°M071249MO Monsieur Nader Ibn Mohamed Ben Ameur demeurant à Rue Hmaid Metabed à Chobek Sousse a vendu son fonds de Commerce "Un magasin d'alimentation" à Monsieur Zoubayer Kachbouri demeurant Rue n°18 premier Juin Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité au local Rue n°24 premier juin Sousse les éventuelles appositions doivent se faire entre les mains de l'acquéreur au local à la Rue n°24 premier juin Sousse dans un délai de 20 Jours à partir de la parution du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 6/10/2023.

2023S01193FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 25/9/2023 et enregistré à la recette des finances de route Gremda Sfax le 3/10/2023 sous le n°23203358 quittance n°M077549 la société Albayt Attorki Lizarbia, société à responsabilité limitée inscrite au registre national des entreprises sous numéro 1709074M, sise à la route de Tanyour km 3 Kassas Karrouba Sfax a vendu à Monsieur Issam Addine Elloumi la totalité du fonds de commerce ayant pour objet l'activité de vente de tapis exploité dans le local sis à la route Lafrane km 5 Sfax avec ses équipements et tous ses éléments incorporels à savoir notamment la clientèle, l'achalandage, le droit au renouvellement du bail du local où est exploité le fonds vendu.

Les oppositions au paiement du prix peuvent être reçues chez l'acheteur au local où est exploité le fonds de commerce sis à la route Lafrane km 5 Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Assabah et le Temps parus le 8/10/2023.

2023X01271FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat du 24/8/2023, enregistré à la recette des finances d'Agareb à la date du 28 Août 2023 sous le n°MO21601, Madame Bouthaina Ben Reguiga, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05274591, son matricule fiscal n°0276307V, demeurant à cité Ben Ibrahim Agareb Sfax.

L'ensemble de son fonds de commerce, sis à l'Avenue Farhat Hached 3030 Agareb Sfax, destiné pour tous les types de commerce et exploité dans l'activité de vente de tous les produits alimentaires en détail.

Aux sieurs Mohamed Ali Baa AGREBI titulaire de la carte d'identité nationale n°11015115, demeurant à cité El Khadra Agareb Sfax et Sahbi Baa

AGREBI titulaire de la carte d'identité nationale n°00255603, demeurant à Cité El Khadra Agareb Sfax.

Le lieu des objections est désigné au bureau de l'avocat «Imed MLIK» sis à immeuble El Manar, bloc A, 5ème étage n°40 Sfax, Téléphone 74.227.839, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication de la présente au Journal Officiel.

Cette annonce a été publiée au journal "Assabeh" le 4/10/2023.

2023X01274FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte rédigé, signé le 12/9/2023, enregistré à la recette des finances de Sfax le 14/9/2023, quittance n°M072904, enregistrement n°23203096 la société «LUNCH GARDEN» vend à la société «L R Fashion style», un fonds de commerce situé à la route Kaid Mohamed km 3, immeuble charmi Sfax. Le prix de la vente a été fixé à 18.000dt.

Les oppositions seront présentées auprès de société «LUNCH GARDEN» à son adresse Route kaid Mohamed km 3 Sfax, et ce dans les 20 jours qui suivent cette annonce.

Copie de cette annonce a été publiée au journal «Dar Assabah» le 29/9/2023 P. 12.

2023X01277FCCC2

Vente de parts communes de fonds de commerce

Par acte sous seing privé avec signature légalisée le 12/9/2023, 15/9/2023 et enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Sfax le 20/9/2023 sous le n°23205498 quittance n°M075618 ; Sihem Zghal Kallel titulaire de la C.I.N 05243624, Morsi Kallel titulaire de la C.I.N 08892637, Majdi Kallel titulaire de la C.I.N 08892631 et Hamdi kallel titulaire de la C.I.N 11042920 ; ont vendu à Mokhelos Kallel titulaire de la C.I.N 11090571 ; les 25 parts communes du 32 parts de fonds de commerce sis à city bahri Sfax 3000.

Les oppositions doivent être présentées au délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet avis au JORT, entre les mains de maître Lobna Zghal au bureau rue Abou Kasem Chebi immeuble rex palace étage n°2 b 203 Sfax ; où une copie de l'acte de vente a été déposée.

Cette annonce a été publiée aux journaux «le Quotidien et Achourouk» le 3/10/2023.

2023X01279FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 22/9/2023 enregistré à la Recette des Finances Gremda Sfax le 25/9/2023 sous n°23203269 reçu n°MO75611, Mohamed Ganem ben Jameleddin Taktek titulaire de la C.I.N n°01053372 délivrée le 19/6/2018 a vendu à Mohamed Benjamil Makhlouf titulaire de la C.I.N n°11016764 délivrée le 11/11/2019 tout le Fonds de Commerce représentant Salle de Sport sis à la route Gremda km 3.5 kassas taniour Station zribi Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues dans le délai légal à l'adresse du bureau de Maître Jammoussi Faouzi situé à l'Immeuble AL INTILAKA Esc B2 1er étage Sfax.

Dépassant ce délai toutes les oppositions seront rejetées.

Une annonce de cette vente a été publiée au journal Essabah le 5/10/2023.

2023X01280FCCC2

Contrat de concession du fonds de commerce

Il appert d'un acte s.s.p daté du 31 août 2023, enregistré à la recette des finances, Nelson Mandela, en date du 12 septembre 2023, sous le numéro 23103533, quittance n°M059646, Mr Riadh Ben Kacem Ben Said HADDOUK a concédé les parts qu'il possède au fonds de commerce sis au 10 avenue de la liberté, au rez-de-chaussée, Tunis, il est actuellement loué en gérance libre à Mr Omar Ben Kacem Ben Said HADDOUK une concession claire, correcte, sans ambiguïté et inconditionnelle, sans compensation.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 9 octobre 2023.

2023402423FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances du Lac, en date du 3/10/2023, Quittance n°M095569, enregistrée sous le n°23207949, Mr Ammar Ben Ibrahim Ben Maammar Baraketi ; titulaire de la CIN n°03721856, et titulaire de l'identifiant unique sous le n°1618041X a cédé à la Société «l'Escale Gourmande», représentée par son gérant Mr Atef Haj Hassen, titulaire de la CIN n°05665303, la totalité du fonds de commerce exploité dans l'activité du café et restaurant, au local sis RC Résidence Zahret Elbouhaira n°C11, Tunis. Toute opposition doit être adressée au siège de l'acheteur, sis à l'adresse du local Rés Zahret Albouhaira, Tunis.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux quotidiens Le Temps et Essabah le 11/10/2023.

2023402424FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant une vente par acte sous seing privé en date du 7-9-2023 enregistrée à la recette des finances le 15-9-2023 rue Ghandi reçu n°73070 et enregistrement n°23204411, et l'acte de précision en date du 7-9-2023, enregistrée à la recette des finances rue Gandi le 3-10-2023 reçu n°77345 et enregistrement n°23904757.

Madame Zaina Hsasna Amri MF : 0703529P demeurant à 284 rue 9024 dar Fadal Sokra Ariana, a vendu à Monsieur Hamdi Rafrafi MF : 0900419J Demeurant à rue plage Ain Charchara Ras Jbal Bizerte, la totalité du fonds de commerce à usage de tout commerce exploité dans le local

portant le numéro 21 espace joaillerie sis au centre commercial PALMARIUM - Tunis.

Les oppositions seront adressées à Me Adel Ben Youssef, Avocat à la cour de cassation demeurant en son étude sise au 23 Rue 18 janvier 1952 bloc B1-3 Ariana 2083 dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cette annonce a été publiée au journal le Temps du 11/10/2023.

2023402427FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/9/2023, enregistré à la recette des finances rue Aljazira le 4/10/2023 sous le n°23302882, quittance n°60225, Mr Hassen Gnichi IF n°0114472k a loué à la société Chaabane de commerce 1283049w la totalité du fonds de commerce affecté à la vente des PDTS divers exploité dans le local sis au n°28 rue la commission Tunis, pour une période de deux ans renouvelables, à partir du 01/10/2023 au 30/9/2025. Cette annonce a été publiée aux journaux Essahafa et la Presse du 7/10/2023.

2023T00933FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Zaghouan le 02/10/2023 Quittance n°68870 enregistrement n°23302907 Mr Ali Ben Abdelkhader Ben Mohamed Ouness a loué à Mr Soufyain Ben Mohamed Ben Ali Akarrek tout le fonds de commerce de vente des fruits secs sis à l'avenue de l'Indépendance Zaghouan. Toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent Avis au Jort.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 7/10/2023.

2023T00934FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance Libre

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances cité administrative Zaghouan le 14/9/2023 sous le n°23302692 quittance n°64582 la Société El Mazraa S.A MF n°0035723T représentée par son directeur général Mr Naoufel Sassi a loué tout le fonds de commerce en gérance libre situé à l'avenue El Andalous, n°82 Zaghouan exploité pour vente de viande de poulailler et dérivées à Mme Sourour Bent Arbi Ben Mougou pour une durée de six mois débutant du 01/9/2023 finissant le 23/2/2024.

Cette annonce est parue aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 3/10/2023.

2023T00935FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

Suivant acte de location enregistré à la recette des finances avenue Taieb Mhiri Siliana daté du 28/7/2023 n° d'enregistrement 23303314 quittance n°M039206 Mr Ahmed Ben Amor Ben Abda a loué à la Société Parabeauty Eya et Malek SARL RNE n°1819682T représentée par son gérant Mr Amor Ben Abda tout le fonds de commerce exploité comme vente paramédicaux sis à la rue Ibn Abi Dhief Siliana avec tous ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'un an (01) renouvelable à partir du 24/7/2023 au 23/7/2024.

Cette annonce a été publiée aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 5/10/2023.

2023T00938FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Monsieur Naffouti Naoufel a loué à Monsieur Amara Ben Ismail le fonds de commerce qui consiste en une boulangerie identifiant unique 07495585 sis au 13 rue de lyon Mourouj 04 Ben Arous suivant un contrat de location enregistré à la recette des finances Mourouj le 11/5/2023 quittance n°M041754 enregistrement n°23302397. Les oppositions se feront au siège du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 6/10/2023.

2023R02385FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p légalisé en date de 7/6/2023 enregistré à la recette des finances Seliana le 14/6/2023 sous le n°M034024; Mohammed Omar Amir Ben Mohammed Ridha Amri a loué à Saleh Ben Hessin Hammami la totalité du fonds de commerce immatriculé au RNE sous le n°1202534G et matricule fiscal N°000CN1202534G et qui est exploité pour la vente au détail des chaussures et vêtements sis à l'avenue Abi Dhiaf cour de marché municipal avec tous ses éléments incorporels et corporels.

Les oppositions seront faites au lieu du louage du fonds de commerce dans le délai déposé dans le CC.

Cet avis a été publié au journal Echorouk le 30/9/2023.

2023S01185FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association International Al Amal pour les Enfants Arabes

Adresse : 23 cité la Gare Le Kef près station du train

Sujet : Culturelle sociale

Objectifs :

1- Contribuer à l'introduction et à la sensibilisation aux dangers qui menacent les enfants dans des divers

pays arabes et tenter de trouver des solutions pratiques qui réduisent ces dangers.

2- S'efforcer d'inculquer aux enfants l'esprit de citoyenneté et les valeurs d'amour et de coexistence pacifique

3- Contribuer à informer et encadrer les enfants en manque de soutien.

Amel Manaï : Présidente

Amir Hazez : Secrétaire général

Walid Msetra : Trésorier.

2023T00932APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale AL-Safa pour les salariés et employés de la commune de Hammam Bourguiba.

Siège social : Palais Municipal à Hammam Bourguiba 8136.

Objet : Amicale.

Objectifs :

- Mener des activités sociales et culturelles au bénéfice des membres de l'amicale et de leurs familles.

- Travailler au renforcement des liens d'affection, de fraternité et de solidarité entre les personnes impliquées.

- Aider les personnes vulnérables membres de l'amicale.

Membres de l'association :

- Président : Zouhair Othmani.

- Secrétaire Général : Mahrez el-Mechergui.

- Trésorier : Fayçal Boukhili.

2023R02381APSF1

Constitution d'une association

L'organisme fondateur de l'Association Tunisienne pour la Coopération et le développement de notariat annonce l'octroi du visa.

Nom de l'association : L'Association Tunisienne pour la Coopération et le développement des notaires.

Objet : Culturel

Compositions :

1/ Présidente : Maître Afef Romdhan

2/ Secrétaire général : Maître Moncef Hadaji

3/ Trésorier Maître Mourad Hamdi.

Ses objectifs :

1/ Chercher à organiser des activités culturelles et de loisirs au profit des notaires et de leurs familles.

2/ Chercher des visites d'échange entre notaires dans le cadre d'ateliers de travaux et de séminaires intellectuel et juridique

3/ Contribuer au développement des connaissances juridiques sur le notariat à travers la préparation d'études et publications

4/ Etablir des liens et une coopération avec des associations similaires en Tunisie et à l'étranger conformément à la législation en vigueur.

Son siège social : 1 rue de Bruxelles, Avenue Mustafa Mohsen, Borj El Wazir Ariana, 2073.

2023R02387APSF1

Constitution de syndic des copropriétaires

Maxula - Médical Center

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2020 enregistré à la recette des finances place de la République - Radés, enregistrement n°22703596, quittance n°M079090 en date du 13 Décembre 2022, il a été constitué le syndic des copropriétaires de la résidence "Maxula - Médical Center" :

- Adresse : Immeuble Maxula - Médical Center - Chouchet Radés - Km 8 - Ben Arous.

- Président : Anas Chebbi

- Trésorier : Jalel Gharbi

- Membre : Monia Kooli

- Membre : Hosni Msakni

- Membre : Fatma Msakni.

2023R02393APSF1

Constitution

Syndic des propriétaires

En vertu de l'assemblée générale constitutive du 5/3/2023, et de l'arrêté municipal du 21/8/2023 portant composition du syndic des propriétaires Résidence Lumière Mourouj 6 Ben Arous enregistré à la recette des finances El Mourouj sous le n°23701584, quittance n°M027642.

Le syndic est composé des membres suivants :

Kais Rezeg : Présidant

Mohamed Amine Bouallegue : Trésorier

Gouidre Sanai : Membre

Aymen Fatteh : Membre.

2023R02404APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Tunisienne de la sécurité des femmes

Objet : Social et Culturel

But : S'efforcer de sensibiliser et de prévenir les maladies sexuellement transmissibles et le VIH SIDA, leur apporter une assistance psychologique et sociale pour les PVVIH, faciliter l'accès aux soins, suivre la médication, les prendre en charge et contribuer à réduire les violences faites aux femmes.

Siège : Appt. N°8 Immeuble Hadhri - Rue Algérie 5000 Monastir

N° Déclaration et date : RR362176725TN en date du 26/8/2022

Présidente : Selma Abbassi

Secrétaire Général : Mohamed Ali Jafaar

Trésorier : Achraf Chouchene.

2023S01175APSF1

Homologation de résolutions

Avis

A l'issue de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du complexe résidentiel et commercial AL Wifek sis à l'avenue Khalifa Karoui, lotissement Sahloul3, Sousse, tenu le 11 septembre 2022, et enregistré à la recette des finances le 8 septembre 2023, quittance numéro M053735 enregistrement 23803774, le nouveau bureau de syndicat est composé de mesdames et messieurs :

- Maalel Fakhri : Président

- Mighri Mohamed Ali : Secrétaire Général

- Daami Amel : Trésorière

- Gaillene Fatma : Trésorière Adjointe

Les membres du syndicat ont été élus pour trois ans.

2023S01119APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques à la suite d'une saisie immobilière

Après réduction de prix de 40 % dans l'affaire n°1373

Etude de Maître Toumi Monia

Avocate auprès de la cour d'appel

Imm. Esside Route Tataouine - Bureau N°29 Médenine

Tél : 75630010

M.F : 1163394 T

1- Créancier poursuivant :

Fathia ben Saeid Fdil sans profession, domicile élu au bureau, de son avocate Maître Toumi Monia Avocate auprès de la cour d'appel, sis à Imm. Esside, Route Tataouine - Bureau n°29 Médenine.

En sa qualité de créancier poursuivant

2- Débiteur saisi :

Humaid bin Al Rabee bin al schibani al Thabit, titulaire de la carte d'identité nationale n°03486985 journalier, demeurant à sidi Boubaker, Route de Hissi Dhifalla de la Délégation de Médenine Sud Médenine.

En sa qualité débiteur saisi (Médenine)

3- Immeuble saisi :

Matérialisation de l'immeuble saisi :

L'immeuble saisi est situé à Sidi Boubaker, Route de Hissi Dhifalla de la Délégation de Médenine Sud Médenine, dans le secteur communal limité dans son ensemble :

Au sud : la terre du tiers sur une longueur de 11 ; 47 m

A l'est : la terre du tiers sur une longueur de 26 ; 95 m

Au nord : parcours rural sur une longueur de 16 ; 40 m

A l'ouest : parcours sur une longueur de 29 ; 25 m

La superficie totale de l'ensemble de l'immeuble saisi est estimée à 350 m².

Le contenu de l'immeuble :

L'immeuble contient une maison d'habitation genre villa, composée de trois chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain WC, qui est d'une superficie de 130 m² couverts.

Et le premier étage contient deux chambres, un salon, et une salle de bain, et la surface couverte est de 75 m², il contient aussi un arrosoir d'eau de 6 m².

La mise à prix de l'immeuble saisi est fixée à quarante mille cinquante dinars (40.050.000) après la réduction de l'audience de 25/9/2023 de 40 % sans frais de poursuite qui seraient déclarés le jour de l'audience fixée pour le lundi (6/11/2023) à la chambre des ventes aux enchères publiques au tribunal de première Instance de Médenine.

4- Le tribunal et l'audience d'adjudication :

L'adjudication de l'ensemble de l'immeuble saisi aura lieu le lundi six novembre (6/11/2023) à partir de 9 h devant la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Médenine.

5- La visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble est possible tous les jours les horaires de travail.

N.B : Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après l'obtention de l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de la région.

Pour pouvoir participer à l'adjudication on doit consigner le tiers de la mise à prix.

La consultation du cahier des charges est possible au Greffe du Tribunal de Première Instance de Médenine, ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant.

2023T00937VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante : Banque Nationale Agricole, SA représentée par son président directeur général dont le siège social est à Tunis, Rue Hédi Nuira, R.C : B 142431996 Tunis.

La partie saisie : - Mr Elyes Ben Taher Ben Hadj Yahia titulaire de la CIN n°05042630 délivrée à Tunis le 22/9/1993 demeurant au 5 rue Hassen Ibn Noomen Le Belvédère.

L'avocat poursuivant : Maître Bouraoui Boutheina, avocat à la cour de cassation, 63 Avenue Habib Bourguiba Tunis. MF 81214LAP000

Propriété saisie : c'est le T.F n°72570 Tunis "FARAH" à la rue Saïda Raïhana Bint Zaid El Menzeh 9 Sup générale 419m²/419 parts parcelle n°25.

C'est une villa non achevée 1 rez-de-chaussée de 178 m²

1 sous-sol de 261 m² et 1 autre étage de 185 m² et installation de climatisation centrale non achevée

Mise à prix : Le prix de la propriété saisie est fixé à 835.300 D000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Date et lieu de la vente : 7/11/2023 à partir de 9H du matin au Tribunal de Première Instance de Tunis.

On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2023T00941VEPA1

Vente immobilière

Maître Zouiter Lotfi

Avocat

Rue Elmarifa Moknine

Tél : 73439511

MF : 791 0891b

Demandeurs poursuivants :

Hedi Zayati /demeurant à ksar helal / C.I.N.04163041

Défendeur poursuivis :

Mabrouk Zayati /demeurant à Rue elitihad cité eriyadh Ksar helal / C.I.N.01767916

Avocat poursuivant :

Maître Zouiter Lotfi avocat / Rue Elmarifa Moknine.

Immeuble en vente :

Maison (ancienne) sis à la rue Eljaahed Ksar helal, d'une surface de 160 mètres carrés.

Délimite :

Sud : Ali Saad / nord : rue El jaahed / ouest : héritiers Hechmi Miledi / Est rue Sikelia comportant toutes les nécessités.

Mise à prix :

- Le prix d'ouverture : 92.090d 000 Selon l'expertise de Moez Fantar datée du 22/4/2022.

Date, heure et tribunal de l'adjudication :

Mercredi 15/11/2023 à 9 heure du matin et suivant, devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir

Visite de l'immeuble :

Tous les jours de la semaine.

2023S01182VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à rue Hedi Nouira Tunis .

Partie saisie : Abdelhafidh Ben Ali Ben Ahmed DOUZI, caution hypothécaire, demeurant à El Edouaz, Dhouibet Sud, Ouled Haffouz, Sidi Bouzid.

Avocat poursuivant : Maître HATEM DOURA, avocat à la Cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°41747 Sidi Bouzid dénommé «dhouha» sise à Dhouibet d'une superficie de 2454 m².

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de quatre mille neuf cent huit dinars (4.908.000 DT), il y avait un rabaissement de prix de 40% et le nouveau prix est fixé à deux mille neuf cent quarante quatre dinars 800 millimes (2.944.800 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à mille huit cent quatre vingt quinze dinars (1895.000 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 6/11/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem DOURA Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid pour prendre connaissance du cahier des charges.

2023S01188VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après rabaissement de prix de 40 %

Partie poursuivante : la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B182331996 en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis à la rue Hédi Nouira Tunis .

Partie saisie : Abdelhafidh Ben Ali Ben Ahmed DOUZI, caution hypothécaire, demeurant à El Edouaz, Dhouibet Sud, Ouled Haffouz, Sidi Bouzid.

Avocat poursuivant : Maître HATEM DOURA, avocat à la cour de cassation, domicilié à route de Tunis khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n° 798398-S.

Désignation de l'immeuble saisi : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°56473 sidi bouzid dénommé «Adhiba», sise à Dhouibet d'une superficie de 5303 m².

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de dix mille Six cent six dinars (10.606.000 DT) il y avait un rabaissement de prix de 40% et le nouveau prix est fixé à six mille trois cent soixante trois dinars, 600 millimes 6.363.600 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication fixés à trois mille quatre cent cinquante dinars (3450.000 DT) et les nouveaux frais.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu lundi le 6/11/2023 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid pour prendre connaissance du cahier des charges.

2023S01189VEPA1

Vente aux enchères publiques

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques de l'immeuble ci-dessous mentionné le mercredi 15/11/2023 à l'audience des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir à 9h du matin dans son prétoire habituel.

L'avocat poursuivant : Maître Hanen Trimeche avocate à la cour ayant son bureau à l'avenue 18 janvier immeuble Bouzgarou Monastir MF PA000852511/H

La poursuivante : Madame Najwa Ben Khedr ouvrière, demeurant à l'avenue de la Liberté Djemmel.

La partie poursuivie : Madame Jalila Bel Hadj Hsan femme au foyer demeurant à Zarmdine.

Immeuble mis en adjudication : la totalité d'une maison bâtie sur un terrain non immatriculé d'une superficie de 145 m², comprenant deux chambres bâties en dalle côté sud, une cuisine et une salle d'eau couverte de taule coté nord, et une porte-à-faux d'à peu prés 1 mètre de largeur sur tout le coté est, tout cela donnant sur une coure dont l'accès se situe du coté ouest.

Les limites de l'immeuble sont les suivantes : coté nord et sud M Yasine Kahlia côté est M Abd jlil Kahlia coté ouest une route où se situe l'accès.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à 31.150.000 DT outre les frais de poursuites.

Visite de l'immeuble : La visite peut s'effectuer chaque jour, et pour plus d'informations, il faudra consulter le cahier de charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Monastir ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

Participation aux enchères : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir consigné le tiers de la mise à prix, ou avoir produit un chèque certifié ou fournir une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2023S01199VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Youssef ABID

54 Rue Av. Hédi Chaker Sfax

La vente est fixée pour le 8/11/2023 au tribunal de 1ère instance Sfax 2 à 8h30 et S.

Le poursuivant : La société El Alef ASSALIM, Reg de Com B 1115131, son représentant juridique Syndic de la faillite Abdellah Mroua, Rue de Kairouan Sfax.

Partie poursuivie : Hatem Trabelsi c.i.n 02035726, sise à la Route de l'Afrane km 4.5 Sfax.

Immeuble saisi : Parcelle de terre superficie 4054 m², sise à rocade km 11 entre les deux routes Menzel Chaker et de l'aéroport, avec une route secondaire «Boumerra» à gauche vers Aguereb Sfax; renfermant deux pieds d'olives et 20 pieds d'amandiers sèches, mal entretenu. Limités des trois façades : EST, OUEST et le SUD par «Tabia» de sable et du Nord «Tabia» de Figues de barbarie. Elle est la parcelle n°220 d'immatriculation obligatoire El Khazzenet lettre «I» Sfax. Ces limites Nord parcelle n°222, EST par parcelle n°246, Ouest rue et la parcelle n°221, SUD parcelle n°219. La mise à prix est de 105.000.000 D, frais en sus.

La visite est possible tous les jours pendant les heures du travail. Tous les renseignements peuvent être demandées au greffe du tribunal de première instance Sfax 2, lieu de dépôt du cahier des charges et à l'étude de l'avocat maître Youssef ABID. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable. Est exempté, le saisissant poursuivant. Pour les étrangers doivent une autorisation de Mr le gouverneur de Sfax.

2023X01269VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la Chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Tozeur et ce le Lundi treize Novembre deux mille vingt trois (13/11/2023) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Arabe Tunisien Bank (ATB) au nom de son représentant légal inscrite an registre de commerce du Tribunal de Première Instance de Tunis sous le n°B167001997 qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133, Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Le Sieur Issa Maamar (en sa qualité de garant du règlement) titulaire de la carte d'identité nationale n°00695903 qui a élu son domicile au bureau de Maître Chehly Ben Younes sis à l'Avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°2476 Tozeur dénommé "Issa" appartenant au saisi Issa Maamar en sa qualité de caution et qui se trouve à Natta Gouvernorat de Tozeur.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu délimitée par les bornes en béton ayant une superficie de 2 hectares 6 ares et 24 centiares, située au bord d'une piste agricole limitée au Nord par Khmaies Bouchiba d'un côté un terrain nu appartenant à autrui d'un autre côté au Sud par Adel Bousarssar, à l'Est par un terrain nu appartenant à autrui et à l'Ouest par une piste agricole dans une partie et la propriété du défendeur Issa Maamar dans l'autre partie le terrain est plat de forme oblique non loin du réseau électrique.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble appartenant au saisi indiqué ci-dessus a été fixée par l'expert judiciaire en bâtiment Monsieur Farouk Khantouch en vertu de l'ordonnance sur requête à cent soixante quatre mille neuf cent quatre

vingt douze dinars (164.992, 000d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Tharneur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2023X01270VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction du prix de 40%

Bureau du Maître Salma Rebai Masmoudi

Avocate à la cour de cassation Sfax

Immeuble Elmanar Escalier A 2ème étage bureau A 12 Sfax

Matricule fiscal : 000PA828639/J

- L'adjudication aura lieu lundi 13/11/2023 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au Tribunal de première instance de Sfax

- Partie poursuivante : Société Méditerranéenne de production agricole «Somepa» identifiant unique A0579934 (registre de commerce auparavant n°B15642002) sise à route Mahdia km28 Elamra Sfax

- Avocate poursuivante : Maître Masmoudi Rebai Salma domiciliée à immeuble Elmanar escalier A 2ème étage Bureau A 12 Sfax matricule fiscal 000PA828639/J

- Partie saisie :

1- Hédi Ben Moktar Ben Mhamad Drira ouvrier à l'étranger demeurant à l'Avenue 1er juin Sakiet Eddeir Sfax c.i.n n°01293352.

2- Mokthar Ben Hédi Drira ouvrier à l'étranger demeurant à l'Avenue 1er juin Sakiet Eddeir Sfax c.i.n n°11023844.

- Immeuble mis en adjudication : la totalité du titre foncier n°100591 Sfax dénommé «Hédi» composé d'une parcelle N°1 selon le plan d'office de la topographie et du cadastre volume 2010/3 N°4050 sise à l'Avenue Arrached entre route Mahdia et route de Tunis km 7 Sakiet Eddeir Sfax d'une superficie de 1307 dont la propriété est à Hédi Ben Moktar Ben Mhamad Drira cet immeuble est constitué d'une villa grevée par une hypothèque au profit de la partie poursuivante société Somepa en date du 25/3/2016.

- Personnalisé par l'expert judiciaire Monsieur Mohamed Akrout sur selon son rapport du 24/7/2023 exécuté selon ordonnance sur requête N°6231/23 du tribunal de première instance de Sfax du 19/6/2023.

- Mise à prix après réduction du prix de 40% : six cent dix-huit mille dinars «618.000.000 » majorée des frais légaux.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant toute la semaine pendant l'horaire administratif, pour plus d'informations contacter l'avocate poursuivante ou le tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication. La participation aux enchères ne se fait que par voie d'un avocat.

2023X01278VEPA1

Vente à l'enchère publique

Les poursuivants : les sieurs et dames Aicha, Jamila, Zohra, Abdeltif, Mohamed fils de Almi Hasnaoui, ayant élu domicile au cabinet de leur avocat Maître Akram Moussa sis au kram 06 Rue Lagha.

La copropriétaire : Mme Zina Ben Said, aucun domicile ne lui est connu.

L'avocat poursuivant : Maître Akram Moussa Avocat, 06 rue Lagha le Kram.

L'immeuble à vendre : la totalité de la propriété objet du titre foncier n°57229 Tunis qui consiste en un local à usage d'habitation d'une superficie de 136 m² sis à Rue Jugurtha n°2 Le Kram ouest - Tunis, se composant de 3 chambres à coucher, une salle d'eau, et une cuisine.

Titre exécutoire : Le jugement rendu par le tribunal de première instance de Tunis sous le n°9602 en date du 7/3/2017.

La mise à prix : est fixée à la somme de 144.070,000 Dinars, plus les frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

La visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble est permise chaque jour.

L'adjudication : aura lieu le Mardi 14/11/2023 à partir de 9H au Tribunal de 1ère instance de Tunis 1.

Conditions de participation aux enchères : Les étrangers ne peuvent participer à l'adjudication qu'après avoir obtenu l'autorisation du gouverneur de Tunis, et nul ne peut participer qu'après avoir consigné le tiers du prix cité.

2023402422VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de répartition

Le greffier du tribunal de première Instance de Jendouba annonce la décision de Mme Souhir Zaiter, juge chargée de la réparation des fonds, en date du 25/01/2023, à l'affaire n°59, pour ouvrir les mesures de répartition des fonds assurés dans la recette des finances le Kef, suivant la quittance n° 003195. Le montant est de dix milles huit cents dinars (10.800.000), requérante de répartition est faite par Maître Ahlem Touhami pour le droit de la banque nationale agricole contre Mohamed Ben Taieb ABIDI.

Créanciers opposants : 1) Banque arabe de Tunisie agence Jendouba.

Tout créancier voulant participer à la répartition des fonds doit présenter par devant le greffe du tribunal ses preuves de crédit dans les trente jours après la publication dans le journal

Officiel ou envoyer une lettre recommandée, à défaut son droit est délaissé dans cette participation. Il doit aussi présenter une demande de répartition via un avocat où il désigne le domicile du créancier élu il doit inclure les motifs de préférences du crédit par rapport aux autres conformément aux disposition de l'article 468 du CPCC.

2023R02392VEPA2

Avis aux créanciers n°54

Avis d'ouverture de la procédure du règlement judiciaire

Société "SHOTOPEK"

Capital social : 400.000,000dt

IU : 0028508W/A/M/000

Siège social : port el Kantaoui 4089 - Hammam Sousse - 4000 Sousse

Suivant décision du tribunal de première instance de sousse2 le 12 juillet 2023 concernant La Sté «SHOTOPEK», il a été décidé ce qui suit :

1- L'ouverture de la procédure du règlement judicaires

2- La suspension des poursuites et d'exécution visant le recouvrement d'une créance antérieur et l'arrêt du cours des intérêts et pénalité de retard

3- La date de cessation du paiement a été fixée avant 18 mois de la date du dépôt de la demande le 10 novembre 2023

4- La nomination de Md Emna Abdenader en tant que juge commissaire.

5- La nomination de Me Hatem Nasri en tant qu'administrateur judiciaire

Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judicaires sis à rue Ibn el Jazzar imm Ibn Sina 3ème étage bureau n°302 Sousse, dans un délai de 30 jours à compter de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2023R02397VEPA2

Remplacement de liquidateur

En vertu de la décision du tribunal de 1ère instance de Sousse en date du 1er septembre 2023, il a été décidé de remplacer le liquidateur Hatem Nasri par le liquidateur Mohamed Braham.

Son bureau à l'avenue Abdelkader Daghrir El Ghrabi Hammam Sousse et ce dans le dossier de liquidation pour la société OXY'N HOME CARE dossier n°254.

Téléphone : 94606666

2023S01183VEPA2

Prolongation du délai d'envoi des offres relatives à la cession d'un hôtel

Société TRAD TOURISME COMPANY (Royal Beach) S.A.

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 - Sousse 4000

I.U : 00023366

En vertu d'une décision rendue par la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse en date du 02 octobre 2023 affaire n°5178/35 le commissaire à l'exécution Mr Ismail SBAI, ayant le siège au cabinet n°10 immeuble EL Baraka Avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, informe le public que le dernier délai pour renvoie des offres relatives à la cession de l'entreprise ci-dessus indiquée est prolongé au 13 novembre 2023.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter l'hôtel suite à l'achat d'un cahier des charges contre paiement de 500 dinars.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 53.892.070.

2023S01190VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«bien immobilier n°597754»

Selon la décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de Première Instance de Sousse le 02/10/2023 dans l'affaire n°120, le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente le bien immobilier n°597754 appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite situé à route Ain Tbornog Km 3 Grombalia.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ après avoir diminué de 10 % : quatre cent vingt-six mille neuf cent trente et un dinars et 200 millimes (426931,200 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 10/11/2023

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Medina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 21 959 999

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S01195VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«Bien immobilier n°561254»

Selon la décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de Première Instance de Sousse le 02/10/2023 dans l'affaire n°121, le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente le bien immobilier n°561254 appartenant à la société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite situé à route Ain Tbornog Km 3 Grombalia.

Sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ après avoir diminué de 10 % : deux cent cinquante-trois mille quatre cent quarante dinars (253 440 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 10/11/2023.

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Medina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT.

Tél : 21 959 999

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S01196VEPA2

Société Briqueterie Moderne de Grombalia BMG (en faillite)

«Bien immobilier n°534408»

Selon la décision rendue par la Chambre Commerciale du Tribunal de Première Instance de Sousse le 02/10/2023 dans l'affaire n°122, le syndic de faillite de la Société Briqueterie Moderne de Grombalia informe le public qu'il compte mettre en vente le bien immobilier n°534408 appartenant à la société (Briqueterie Moderne de Grombalia BMG en faillite) situé à route Ain Tbornog Km 3 Grombalia sous les conditions suivantes :

Valeur du bien immobilier au plus offrant.

Caution : 10 % du prix de départ

Prix de départ après avoir diminué de 10 % : quatre cent quatre mille deux cent quatre vingt quatorze dinars et 400 millimes (404 294,400 Dt)

Dernier délai de la réception des offres le 10/11/2023

Le cahier des charges est à retirer auprès du syndic de faillite Mr Mejed Khadraoui dont l'adresse : Rue Commandant Bejaoui Sousse Imm Medina 1er étage bureau B 13, contre le paiement de la somme non restituable de 500 DT

Tél : 21 959 999

La visite des lieux est sur RDV après l'achat du cahier des charges.

2023S01197VEPA2

Distribution des deniers droits

Suite à la demande de distribution des deniers droits déposée par Maître Hentati Monèem au profit de Mme Houria Elhaj Kasem et ses accompagnés. Le juge tenu de la distribution des deniers droit au sein du tribunal de 1ère instance, a décidé le 6/10/2023 dans l'affaire n°659 d'ouvrir les procédures de distributions des deniers droit consignés à la caisse des dépôts et consignation sous n°M033540 le 21/9/2022 d'un montant de (22.850.360 dinars) contre la «STE LUC SPORT» et Mme Samira Borji veuve Chakroun les autres créanciers déclarés au sein de l'ordonnance sur requête de consignations des deniers droits.

Article 468 «Dans les trente jours de la publication au Journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant. Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu. Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents».

2023X01273VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

INTER BANK SERVICES

Société anonyme

Siège social : 32, Rue 8601 Charguia - 1 2035 - Tunis

Capital social : 6.970.045 dinars

Identifiant Unique : 0614893L

Les actionnaires de la Société «INTER BANK SERVICES» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mercredi 01 novembre 2023 à 11 H du matin au siège social de la société sis au 32, Rue 8601 Charguia -1- 2035 en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen de l'application des dispositions de l'article 388 du Code des Société Commerciales.

2. Pouvoirs.

2023R02384SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAKLADA SA

Capital social : 8.139.800 dinars

Siège social : Zone Industrielle Borj Cedria2055, Bir El Bey

RNE : 830003X

Messieurs les Actionnaires de la Société MAKLADA SA Sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 02 Novembre 2023 à 9h30 à l'hôtel MIRAGE Hammamet, Av. Bettino CRAXI, JINEN HAMMAMET, et ce à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

- Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

- Pouvoir pour formalités.

2023R02388SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MAKLADA INDUSTRIES

Société anonyme

Au capital social de 9.500.000 dinars

Siège social : BP N°150 CP 4011 Hammam Sousse Zone Industrielle Akouda

RNE : 1204868L

Messieurs les Actionnaires de la Société MAKLADA INDUSTRIES sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 02 Novembre 2023 à 11h à l'hôtel MIRAGE Hammamet, Av. Bettino CRAXI, JINEN HAMMAMET, et ce à l'effet d'examiner les points de l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des rapports du conseil d'administration relatif à l'exercice 2022.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2022.

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

- Approbation des conventions rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

- Affectation des résultats de l'exercice 2022.

- Quitus aux administrateurs.

- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022.

- Pouvoir pour formalités.

2023R02389SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 7/11/2023,

La société Ameur Plastics du Nord S.A

MF : 1527846YAM000

IU : 1527846Y

Forme : Société anonyme

Capital : 2 551 000 dinars

Siège social : Rue Tozeur, Zone Industrielle Zriba, 1152, Hammam Zriba, Zaghouan

Le conseil d'administration du 4/10/2023 de La société Ameur Plastics du Nord S.A informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société se tiendra le Mardi le 7 Novembre 2023 à 10 h au siège de la société BH EQUITY, 67, Rue Alain Savary - Cité jardin II, bloc B-3ème étage, 1002, Tunis Belvédère.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est appelée à délibérer sur les ordres du jour indiqué ci après :

- Changement du siège social;

- Modification corrélative du statut;

- Pouvoirs pour accomplir les formalités;

- Questions diverses.

2023R02390SANB3

Convocation

SOCIETE LES THERMES MARINS DE HAMMAMET

S.A au capital de 8 250 000 dinars

Siège social : Hôtel Hammamet Garden - 8050 Hammamet B.P 291

Identifiant unique : 0023021E

Messieurs les actionnaires de la société LES THERMES MARINS DE HAMMAMET sont invités à assister, le samedi 4 Novembre 2023, au siège social, à l'effet de délibérer en :

Assemblée Générale Ordinaire à dix heures (10 h) du matin, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale ordinaire ;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 ;

- Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;

- Affectation des résultats ;

- Quitus aux administrateurs ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

Assemblée Générale Extraordinaire, à l'issue de la première assemblée à douze heures (12 h), sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ;

- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

2023R02398SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

(SOCIETE ASTON TECHNOLOGIES SA»

Société anonyme

Capital social : 1.663.500 dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Alboukhari - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1565907G

Le Conseil d'administration tenu le 20/6/2023, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le vendredi 10 novembre 2023 à 10 Heures au 17, Rue Ahmed ALBOUKHARI - 1082 Tunis, avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée;

2. Examen et approbation du rapport du conseil relatif à l'exercice clos au 31/12/2022 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

4. Approbation de conventions réglementées;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

6. Quitus aux administrateurs;

7. Démission d'un administrateur;

8. Nomination d'administrateurs;

9. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes:

10. Renouvellement du mandat des administrateurs ;

11. Pouvoirs pour formalités.

2023402425SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

FANCY BEAUTY BREEZE DISTRIBUTION

Société anonyme

Capital social : 350.000 dinars

Siège social : 17, Rue Ahmed Alboukhari - 1082 Tunis

Identifiant unique : 1687614X

Le Conseil d'administration tenu le 20/6/2023, convoque les actionnaires de la Société à l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le vendredi 10 novembre 2023 à 11 Heures au 17, Rue Ahmed ALBOUKHARI - 1082 Tunis, avec comme points à l'ordre du jour :

1. Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée;

2. Examen et approbation du rapport du conseil relatif à l'exercice clos au 31/12/2022 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

4. Approbation de conventions réglementées ;

5. Affectation des résultats au titre de l'exercice clos au 31/12/2022 ;

6. Quitus aux administrateurs ;

7. Nomination d'administrateurs ;

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;

9. Pouvoirs pour formalités.

2023402426SANB3

Société LABEL-PRINTING «LABEL-PRINT»

Société anonyme

Au capital de 2.200.000 Dinars

Siège social : 26, Avenue Farhat Hached 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 1104312W

Messieurs les actionnaires de la Société LABEL-PRINTING, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le vendredi dix novembre 2023, à quatorze heures trente minutes à l'Hôtel Acropole, Rue Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac, Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle des exercices 2021 et 2022.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour les exercices 2021 et 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers des exercices 2021 et 2022.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant les exercices 2021 et 2022.

6. Affectation des résultats des exercices 2021 et 2022.

7. Quitus aux administrateurs.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2023402429SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire le 3 novembre 2023

Actifs Précieux APEX S.A

Capital social : 8 928 150 Dinars Tunisiens

Siège social : Usine : Zone Industrielle Zriba Zaghouan

IU : 1451581A

Les actionnaires de la société Actifs Précieux APEX S.A sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir le vendredi le 3 octobre 2023 à 10h au siège de la société ATD SICAR Immeuble Regency - Bloc A, Rue Lac Léman les Berges du Lac à partir de 10H pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Entériner la date de la tenue de la présente assemblée

2. Lecture et approbation du rapport d'activité de la société pour l'année 2022.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2022.

5. Quitus aux administrateurs.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022.

7. Approbation des conventions prévues par l'article 200, 205 et 475 du CSC.

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022

9. Pouvoir pour formalités.

2023402430SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Mme Ferida Bent Mohamed Ben El Arbi El Messai titulaire de la CIN n°00652163 veuve Alala Ayari déclare la perte de titre de propriété n°594/09 fait à Manouba le 9/10/2003.

Pour le titre foncier n°3807 de son époux suivant déclaration sur l'honneur légalisée le 9/10/2023.

Cette annonce a été publiée le 9/10/2023 dans deux journaux Echourouk et le Quotidien.

2023T00936DIVD2

Avis

Mr el Habib Debbech titulaire de la cin n°01909770 du 15/02/2007 déclare la perte de l'acte de propriété n°41524/11 objet du titre foncier 56243 Kairouan sise à el witha délégation sbikha gouvernorat de Kairouan.

Une attestation de perte a été délivrée par la garde nationale dar jamiia Kairouan n°2314/23 du 29/8/2023.

2023S01174DIVD2

Avis

Mm. Fatima bent Belguessem Khammeri titulaire de la CIN n°1853663 du 30/9/2014 en son nom et au nom de tous les héritiers de son mari Mohamed ben Kacem Essid titulaire de la cin n°1887152 déclare la perte de l'acte de propriété n°25646/11 objet du titre foncier 55509 Kairouan sise à Kairouan nord gouvernorat de Kairouan c'est dû à la propriété de ce dernier.

Une déclaration d'honneur édité à cet effet du 29/9/2023 n°132.

2023S01176DIVD2

Avis

M Ramzi Borcheni annonce qu'il possède un terrain de 500 m² contenant une villa avec 2 étages, sis à la route Sidi Manssour k8 Sfax, son titre de propriété de ce terrain a disparu, il veut avoir un extrait de cet acte original, tout contestant devra s'adresser au bureau de Notaire Maître Zoghlami Samira, dans un délai de 30 jours, passer ce délai, aucune opposition ne sera prise en considération.

2023X01272DIVD2

Avis

Bureau de Notaire Kaled Ben Hmida Sakiet Ezzite Sfax

Tél : 74252713/98488338

Monsieur Hsan Othmen avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie de 80 m² sur lequel existe une maison située à la route de Tunis Km5 Sfax lui revenant par acte d'achat daté le 22 Avril 2008 par les deux notaires Sameh Jarraya et Kaled Ben Hmida enregistré à Sakiet Ezzite le 4/6/2008 n°MO20950 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled ben Hmida à son Bureau à sakiet ezzit dans un délai de 30 jours de la date du présent, toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01275DIVD2

Avis

Bureau de Notaire Kaled Ben Hmida

Sakiet Ezzite Sfax

Tél : 74252713/98488338

MF : 0638312E/P

Monsieur Adel Rekik avise être propriétaire d'un terrain d'une superficie de 1077 m² situé à la route de Tunis Km8 Sfax lui venant par acte d'achat daté le 30 novembre 1977 par les deux notaires Ali Driss et son assesseur enregistré à Sfax le 28/7/1978 n°24 que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du notaire Khaled ben Hmida à son Bureau à sakiet ezzit dans un délai de 30 jours de la date du présent, toute opposition hors délai sera rejetée.

2023X01276DIVD2

Avis

Abdelkader Ben Ali Sessi annonce qu'il a perdu l'acte d'achat de terrain de 453.25 m² sis à la route de Gabès Km 6 Sfax daté le 3/9/1980 par les deux notaires Mohamed Chaabouni et Ahmed Jbir et il veut avoir un extrait de cet acte original. Tout contestant devra s'adresser au bureau de Fatma Chtourou Notaire sis à la rue Slaiim Charfi Al Médina al Atika Sfax.

2023X01281DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Je soussigné Mouldi Ben Taher Ben Belgacem Jelassi titulaire de la CIN 00461626 délivrée le 4/6/1996 à Tunis déclare avoir perdu mon titre de propriété numéro 33592 Ariana dénommé «Dar Zohra» délégation Mnihla (Ariana) de superficie 135 m².

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 6/10/2023.

2023402421DIVD2